



12 décembre
2022 au 30
novembre 2023

KALAMUS

Guadeloupe Sport Animation Tourisme

RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANIMATEUR

d'activités et de vie quotidienne"

Certificat professionnel de niveau 3 (CPJEPS AAVQ)

L'animateur se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle structure relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, etc.).



L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

- Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de 3 grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Prérequis

- Avoir 18 ans au passage des certifications finales

Réussir les épreuves de sélection : écrit professionnel et entretien oral



REUSSITE SATISFACTION INSERTION

La formation

La formation s'organise en 4 Unités Capitalisables en centre de formation, et en alternance en entreprise. Les unités capitalisables sont les suivantes :

- UC1 : participer au projet et à la vie de la structure,
- UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupes,
- UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe,
- UC4 : animer des activités.



05 90 82 04 54 - kalamus.guadeloupe@orange.fr - www.kalamus97.fr

